

ASSEMBLÉE NATIONALE

PJLO OUVERTURE, MODERNISATION ET RESPONSABILITÉ DU CORPS JUDICIAIRE -
(N° 1441)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 9

présenté par

M. Gosselin, Mme Corneloup, M. Bazin, M. Bony, M. Nury, Mme Louwagie, M. Kamardine,
M. Hetzel, M. Seitlinger, M. Portier, Mme Dalloz, M. Schellenberger, M. Neuder, M. Pauget,
Mme Frédérique Meunier, M. Ray, Mme Blin, Mme Bonnard, M. Bourgeaux, M. Cinieri,
M. Dubois, Mme Petex-Levet et M. Boucard

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.